



Nouveau succès électoral pour la CFE-CGC au Conseil d'administration du Groupe EDF

Suite à l'élection des représentants des salariés au Conseil d'Administration du Groupe EDF qui s'est tenue du 7 au 13 juin 2019, la CFE-CGC conforte sa place de 1^{ère} organisation syndicale chez les cadres et de 2^{ème} organisation syndicale, tous collèges confondus.

La CFE-CGC, le syndicat qui monte, qui monte ...

Appelés à élire leurs représentants au Conseil d'Administration d'EDF, les salariés ont massivement renouvelé leur confiance à la CFE-CGC. Avec 51,92 % des voix cadres, soit une augmentation de 3,67 points par rapport à la précédente élection de 2014, la CFE-CGC conforte sa place de 1^{ère} organisation syndicale chez les cadres et son siège d'administrateur salarié cadre à EDF.

Avec 27,63 % des suffrages valablement exprimés et ce tous collèges confondus, soit une hausse de 3,99 points par rapport à 2014, la CFE-CGC s'affirme plus que jamais comme la 2^{ème} organisation syndicale du Groupe EDF.

Seule organisation syndicale en progression constante depuis les élections de 2004, en triplant sa représentativité, la CFE-CGC est aujourd'hui incontournable dans la défense des intérêts de l'ensemble des salariés.

.... au service de tous les salariés du Groupe EDF.

Cette audience est d'autant plus significative qu'elle porte sur les salariés de la maison mère EDF mais aussi sur ceux des filiales du groupe, telles qu'Enedis, RTE, Dalkia, EDF Renouvelables ou Electricité de Strasbourg, soit près de 140 000 salariés, à l'exception des entreprises exclues du collège électoral pour lesquelles la CFE-CGC a saisi la justice.

La CFE-CGC confirme ainsi son rôle central dans la défense des intérêts de l'ensemble des salariés du Groupe EDF et compte bien s'appuyer sur cette confiance pour être leur porte-parole auprès des décideurs politiques, à Paris et à Bruxelles.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com